



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)
Espace Montgolfier - Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	45 + 1
Votants	:	55
Convocation et affichage	:	17/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nicole ARCHIER

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Thierry LERMET, Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-194 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -
DÉVELOPPEMENT DURABLE - DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN
DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA SAS "A NOS WATTS"**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Depuis fin 2015, Annonay Rhône Agglo est labellisée Territoire à Énergie Positive (TEPOS). Par ailleurs, Annonay Rhône Agglo a élaboré un Plan Climat Air Energie Territorial fixant sa politique en faveur de la transition écologique et énergétique pour les 6 prochaines années.

En raison du potentiel important de développement de l'énergie solaire photovoltaïque, Annonay Rhône Agglo, en lien avec les communes, associations, entreprises et citoyens du territoire, a souhaité créer une société locale pour le développement de l'énergie solaire.

Le groupement « Coopawatt, Aurance Energies et Energie Partagée » a été retenu comme partenaire pour ce projet.

Par délibération du Conseil communautaire en date du 20 février 2020, Annonay Rhône Agglo a validé les statuts et pacte d'associés en vue de la création de la société A Nos Watts, dont les membres fondateurs sont Annonay Rhône Agglo, Aurance Energies, Coopawatt, Energie Partagée.

Au sein du Comité de Direction d'A Nos Watts, 3 sièges sont prévus pour des représentants d'Annonay Rhône Agglo et des communes.

Ces représentants doivent être désignés à la suite du renouvellement du Conseil communautaire.

Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :

Denis Sauze
Frédéric Gondrand
Christian Massola

VU la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 18 août 2015,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2224-34 et 2253-1,

VU le Code de l'énergie, notamment l'article L.314-28,

VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération cadre du Conseil Communautaire du 25 septembre 2018 portant sur le développement des énergies renouvelables,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 16 juin 2019 portant sur la sélection d'un partenaire suite à l'appel à manifestation d'intérêt "partenariat technique et financier pour l'accompagnement à la création d'une SAS solaire",

VU la délibération du bureau communautaire du 02 juillet 2019 relative à l'approbation d'une convention de partenariat, approbation de promesses types de COT, BE et de COT et BE types avec la future SAS,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 20 février 2020 relative à la signature des statuts, du pacte d'associés et prise de participation d'Annonay Rhône Agglo dans la société,

Après avoir précédé aux formalités électives,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DESIGNE en tant que représentants d'Annonay Rhône Agglo au sein du Comité de Direction de la société A Nos Watts, les conseillers suivants :

Denis Sauze
Frédéric Gondrand
Christian Massola

AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CHARGE le Président, ou son représentant, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/07/20
Affiché le : 30/07/20
Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président



